

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 mars 2023

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 mars 2023

2023 DJS 66 Attribution de la dénomination Pelé au Stade Boutroux, situé 1 avenue Boutroux (13e).

M. Karim ZIADY, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu l'avis de la commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux du 6 février 2023 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 février 2023, par lequel la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination Pelé au Stade Boutroux, situé 1 avenue Boutroux (13^{ème}) ;

Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement en date du 28 février 2023 ;

Sur le rapport présenté par M. Karim ZIADY au nom de la 7ème Commission,

Délibère :

La dénomination Pelé est attribuée au Stade Boutroux, situé 1 avenue Boutroux (13^{ème})

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo", with a stylized flourish at the end.

Anne HIDALGO